
LA FORET

Poumon vert de la planète, la forêt nous est indispensable pour respirer, nous aérer, nous chauffer. Au cœur de la civilisation, le bois est aussi à l'origine du papier. Si le papier peut se recycler jusqu'à 5 fois, notamment en papier journal, sa fabrication nécessite toutefois une matière première bien gérée.

D'après la définition utilisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agricultural Organization, FAO), une « forêt » est une région dans laquelle le feuillage des arbres couvre au moins 10 % de la superficie. La définition exclut cependant les terres agricoles ou les régions urbaines.

La forêt couvre 31 % de la planète, soit un peu plus de 4 milliards d'hectares. 12 % des forêts mondiales sont dédiées à la conservation de la diversité biologique, 30 % à la production de bois et de produits non ligneux, 13 % constituent des aires protégées, et 8 % sont affectées à la conservation des sols et des eaux (FAO, 2010).

On distingue deux types de forêts : la forêt primaire (36 % de la superficie forestière) et la forêt secondaire. La forêt primaire est constituée de végétation naturelle et abrite l'essentiel de la biodiversité terrestre. Cette forêt n'a pas subi d'intervention humaine ayant laissé des séquelles importantes ou observables.

La forêt secondaire est fortement ou entièrement façonnée par l'homme. Il s'agit d'une forêt qui a repoussé après avoir été détruite ou exploitée par l'homme.

La forêt joue à la fois un rôle écologique (conservation de la biodiversité, de l'eau et des sols, approvisionnement en eau et régulation du climat), économique et social. Ce triple rôle est d'ailleurs reconnu par le Code forestier depuis 1985.

L'éco-matériau bois

Seule matière première issue d'une ressource renouvelable, le bois est un matériau naturel presque inépuisable s'il est issu d'une forêt correctement gérée, gestion durable capitale. Il est aussi une ressource mobilisable rapidement. À l'opposé d'autres matériaux, la production de bois ne réclame pas de grosses quantités de ressources fossiles.

Pompe à CO2

La forêt est une réserve de carbone à travers sa biomasse : les forêts du monde, selon une estimation de la FAO (2010), renferment 289 Gt de carbone uniquement dans leur biomasse. Au niveau mondial, le carbone stocké dans la biomasse forestière a baissé de 0,5 Gt chaque année, entre 2005 et 2010, du fait principalement de la déforestation et de la mauvaise gestion de la forêt. La forêt française capte chaque année 64Mt de CO2.

Matériau recyclable

Le bois est un matériau par essence écologique car renouvelable. De plus, dans la filière de transformation du bois, les déchets comme les sciures et les copeaux sont facilement valorisables, notamment en papier.

Source d'énergie

Son rendement énergétique est comparable à celui du fioul ou du gaz, s'il est brûlé correctement. Le bois ne réclame pas de processus complexe de transformation.

L'enjeu du bois énergie est énorme, car le Grenelle de l'environnement prévoit que 20 % de l'énergie produite en France en 2020 devra être issue de sources renouvelables. Presque 50 % des énergies renouvelables produites en France proviennent du bois-énergie.

La forêt en France

roisième d'Europe, la forêt française occupe 30 % du territoire national. L'ensemble de la filière bois génère 450 000 emplois.

Chaque année, elle produit 100 millions de m³ de bois, soit une croissance annuelle de 4,3 %. Riche d'une diversité d'essences, elle se compose principalement de chêne (41 %), de résineux (37 %) et d'autres feuillus (22 %).

Alors qu'elle est en expansion, la forêt en France est économiquement sous-exploitée : elle produit plus de bois qu'il n'en est consommé. Sur 100 millions de m³ de bois produit, seuls 60 millions sont récoltés et 37 millions commercialisés. Aussi la filière bois constitue-t-elle le deuxième poste déficitaire de la balance commerciale française, après l'énergie.

La récolte commercialisée en 2008 représentait 37 milliards de m³ dont :

- ▶ bois de chauffage, 3 milliards de m³ ;
- ▶ bois d'industrie (qui sert à la fabrication des pâtes à papier et des panneaux de particules), 12 milliards de m³ ;
- ▶ bois d'œuvre (construction, menuiserie, ameublement), 22 milliards de m³.

L'industrie papetière et la forêt

La forêt française sert peu à fabriquer du papier. Ainsi, l'industrie papetière consomme 18,5 % de la récolte annuelle de la forêt française, ce qui représente 34 % du bois issu des forêts françaises commercialisé en France.